

## Déclaration préalable de la FSU au CDEN du 13 mars 2018.



Monsieur le Préfet du Doubs,  
Madame la Présidente du Département,  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Concernant la nouvelle sectorisation des collèges de Sochaux et d'Etupes, la FSU dénonce de nouveau un projet précipité qui ne répond pas au-delà de cette rentrée 2018 aux problèmes de capacité d'accueil de ces établissements. Nous exprimons également notre inquiétude quant au choix d'un critère relevant de "l'offre de formation" de chaque établissement, nous resterons extrêmement vigilants sur cette possible mise en concurrence pour attirer les élèves aux meilleurs profils.

Enfin, il n'est pas acceptable qu'au final, l'élément déterminant dans l'affectation des élèves relève de la possibilité ou non de transport à l'intérieur de ce secteur. Il est pour nous plus que temps d'envisager la réflexion plus globale sur l'ensemble des collèges du Pays de Montbéliard avec la perspective de construction du nouveau collège de Bethoncourt dans un objectif clair et déterminé d'amélioration de la mixité sociale.

Concernant l'organisation des temps scolaires, la FSU revendique le retour à un cadre national fort et structurant qui clarifie les champs de compétences respectifs de l'Etat et des collectivités, qui permette de bonnes conditions de scolarisation pour les élèves et qui soit respectueux des conditions de travail des enseignants et des enseignantes. Nous demandons que les contraintes liées aux transports des élèves n'empêchent pas la mise en place des organisations du temps scolaires choisies par les conseils d'école.

Ce CDEN est pour nous l'occasion de constater que l'une des principales revendications actuelles de la FSU reçoit enfin une réponse favorable : celle de la reconnaissance de la baisse des effectifs comme un levier d'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage. Cette reconnaissance se traduit aujourd'hui par la prise en compte des élèves d'ULIS dans les effectifs des écoles, la création de seuils intermédiaires reconnaissant les difficultés spécifiques de certaines écoles et bien sûr le développement de classes à 12 élèves en éducation prioritaire.

Pourtant, notre satisfaction n'a pu s'exprimer car les mesures citées se mettront en place dans certaines écoles au prix d'une dégradation de la situation d'autres écoles.

En effet, hors éducation prioritaire, 43 postes seront supprimés dans le Doubs pour 365 élèves de moins. Autrement dit, une baisse de 8 élèves entraînera la suppression d'un poste d'enseignant.

Ces mesures augmenteront le nombre de classes qui dépassent 25 élèves. Elles seront 573 à la rentrée 2018 ( il y en avait 515 en 2017). Pire : 69 classes compteront plus de 27 élèves !

Pour illustrer notre analyse, nous vous présentons la situation de l'école primaire d' Autechaux. A la rentrée, elle accueillera 133 élèves à répartir dans 5 classes, soit une moyenne de 26,60 élèves par classe. Cette moyenne cache la répartition suivante : classe de petits-moyens = 31 élèves, classe de GS/CP 23 élèves, classe de CP/CE1 = 22 élèves, classe de CE2/CM1 = 28 élèves et classe de CM1/CM2 = 29 élèves. Dans cette école il manque deux élèves pour maintenir un 6° classe et n'en avoir aucune au-dessus de 25 élèves...

Facteur aggravant : cette année encore, les besoins en postes RASED sont niés : aucune création de postes alors que les RASED sont incomplets et insuffisamment dotés. Aujourd'hui, les secteurs d'intervention des maîtres E sont tels qu'ils sont contraints de faire des choix inacceptables parmi les demandes d'aide des enseignants pour leurs élèves. Les postes de maître G continuent d'être transformés en postes E confirmant ainsi la volonté, jamais exprimée clairement de les voir disparaître...

De nombreuses situations de fusion, regroupement et réorganisation d'écoles conduisent à fermer 13 écoles de village : le ministère considère que des écoles de taille plus importante offrent de meilleures conditions d'apprentissage. Cela impose des trajets parfois conséquents aux élèves et aboutit au démantèlement du service public de proximité. Ces mesures de regroupements se déroulent parfois dans l'opacité sans que les usagers ni les personnels ne soient consultés en amont. Pour la FSU, chacune de ces situations mérite un examen approfondi et une concertation largement anticipée avec tous les partenaires concernés.

Concernant les moyens de remplacement, l'objectif du Recteur (consacrer 9% de l'ensemble des enseignants du Doubs aux moyens de remplacement) ne sera pas atteint. 10 créations de poste de remplaçants sont prévues, il en faudrait 31 de plus pour atteindre l'objectif fixé.

Les professeurs des écoles et instituteurs que nous représentons expriment massivement le besoin de voir leurs conditions d'enseignement s'améliorer.

La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire pour les élèves, les études sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP et CE1 en éducation prioritaire. Le SNUipp-FSU, lui, revendique un effort sur l'ensemble des classes : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire !